



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

RÈGLEMENT NO 1194

RÈGLEMENT NO 1194 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'INCLURE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONTENEURS DE MÉTAL

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage n° 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil désire inclure des dispositions relatives à l'utilisation de conteneurs à des fins agricoles;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance du conseil du 7 juin 2021.

ATTENDU QUE la première adoption du projet de règlement no 1194 a été effectuée à la séance du 5 juillet 2021 ;

ATTENDU QUE la deuxième adoption du projet de règlement no 1194 a été effectuée à la séance du 9 août 2021 ;

ATTENDU QUE la journée d'inscription au registre a été tenue et que le nombre de signatures est insuffisant pour déclencher un référendum ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. André Therrien,

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le règlement no 1194 soit adopté, statué et décrété par ce qui suit:

ARTICLE 1

Le règlement de zonage n° 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 7.1.1 intitulé *Forme et genre de construction défendues* est modifié afin d'ajouter ce qui suit :

L'utilisation de conteneur est interdite. Nonobstant ce qui précède, l'utilisation de conteneur est autorisée dans le cadre d'un usage agricole, pour une entreprise agricole enregistrée, aux conditions suivantes :

- *Situé à au moins 60 m de tout chemin;*

- *Non visible de tout chemin. Devant l'impossibilité de répondre à cette condition, le conteneur devra être recouvert en respectant les dispositions de l'article 7.1.2 du présent règlement.*

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Denis Lalumière
Maire

William Leclerc Bellavance
Directeur général/Secrétaire-trésorier

Avis de motion :	7 juin 2021
Adoption du premier projet de règlement :	5 juillet 2021
Assemblée publique de consultation :	9 août 2021
Adoption du deuxième projet de règlement :	9 août 2021
Demande d'approbation référendaire :	27 août 2021
Adoption du règlement :	13 septembre 2021
Certificat de conformité :	21 mai 2022
ENTRÉE EN VIGUEUR :	21 mai 2022